

**CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL
ECOLE DE MUSIQUE ALFRED GAILLARD**



2011-2012



Sassenage

PRÉSENTATION

Situé en plein cœur de la ville de Sassenage, le conservatoire à rayonnement communal Alfred Gaillard accueille plus de 400 élèves, enfants ou adultes, encadrés par une équipe de musiciens professionnels et diplômés ayant à cœur de faire partager leur passion.

Agréé par le Ministère de la Culture depuis juin 2000, il propose à travers différents parcours d'étude un enseignement de qualité ouvert sur des horizons musicaux très variés.

Le conservatoire organise de nombreuses manifestations sur la commune telles que des concerts, des spectacles, des auditions, des animations ainsi que des interventions musicales dans les écoles primaires.

Il est également partenaire du collège Alexandre Fleming dans le cadre des classes musicales à horaires aménagés (CHAM).

Conservatoire à rayonnement communal

Ecole de musique Alfred Gaillard

4, square de la Libération, 38360 Sassenage

Tél : 04 76 26 63 24

Courriel : ecole-musique@sassenage.fr

Direction : Nathalie Bellec

Secrétariat : Béatrice Robert

Accueil du public (en période scolaire) :

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Lundi et vendredi de 14h à 19h

INSCRIPTIONS

Du lundi 22 août au vendredi 9 septembre 2011 de 14 h à 19h.

Le samedi 3 septembre à partir de 14h au Forum des Associations.

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile
- le dernier quotient familial de la CAF ou le dernier avis d'imposition

Modalités de règlement des cours du 1^{er} trimestre

Papiers à fournir :

- un justificatif de domicile afin de bénéficier du tarif sassenageois



DISCIPLINES ET ENSEIGNANTS

Formation musicale

Eveil musical (5 et 6 ans) : Marie-Martine Marc

Formation musicale 1^{er} et 2^{ème} cycle (à partir de 7 ans) : Nelly Eliot, Lise Taupinard, Irène Vargel et Marie-Christine Viaud

Formation musicale ados (hors cursus) : Lise Taupinard et Marie-Christine Viaud

Formation musicale adultes : Irène Vargel

Instruments à vent

Flûte à bec : Agustina Merono

Flûte traversière : Guillemette Ducros

Hautbois : Anne Zangoli

Clarinete : Marie-Christine Viaud

Trompette : Jérôme Guillaubey

Saxophone : Jean-Marc Gomez

Instruments à cordes

Violon : Christian Mille

Violoncelle : Elizabeth Bouaniche

Viole de gambe : Agustina Merono

Harpe : Lise Taupinard

Guitare : Fabien Lafiandra et Philippe Marciano

Claviers

Accordéon : Nelly Eliot

Piano : Nathalie Bellec, Jean-Luc Brignet, Virginie Marion-Charrier et Thomas Perron

Percussions

Percussions classiques et batterie : Patrick Felici

Voix

Chant et art lyrique : Marie-Martine Marc, Valery Fiodorov (accompagnateur)

Jazz et musiques actuelles

Guitare électrique : Fabien Lafiandra

Guitare basse : Thierry Boyer

Batterie : Patrick Felici

Ateliers Jazz : Thierry Boyer

Ateliers musiques actuelles : Fabien Lafiandra

Big Band : Jean-Marc Gomez

Interventions musicales dans les écoles

Guillemette Ducros, Christine Gabriele, Agustina Merono et Lise Taupinard



LES PRATIQUES COLLECTIVES

Les ensembles

Ensemble de guitares : Fabien Lafiandra

Ensemble junior : Guillemette Ducros

Orchestre : Frédéric Bouaniche

Big Band : Jean-Marc Gomez

Chorale enfants (à partir de 6 ans) : Agustina Merono

Ensemble vocal adulte : Marie-Martine Marc

Les ateliers

Musique ancienne : Agustina Merono

Musique Sud-Américaine : Nelly Eliot

Musique de chambre : Anne Zangoli

Musiques actuelles : Fabien Lafiandra

Tango : Nathalie Bellec

Jazz : Thierry Boyer

Jazz complémentaire : Thierry Boyer

Batucada : Patrick Felici

Les partenaires

Les Chœurs de Sassenage : direction Agustina Merono

L'Harmonie « L'Echo des Cuves » : direction Jérôme Guillaubey



DEROULEMENT DES ETUDES

Le schéma d'orientation pédagogique des Conservatoires à rayonnement communal, publié par le ministère de la Culture, sert de trame au fonctionnement du Conservatoire de Sassenage. Ainsi, le cursus des élèves est organisé en trois cycles.

1^{er} cycle (de 3 à 5 ans)

Les élèves bénéficient de :

- un cours d'instrument d'1/2 heure hebdomadaire
- un cours de formation musicale hebdomadaire d'1h ou 1h15
- un cours d'ensemble optionnel

2^{ème} cycle (de 3 à 5 ans)

Les élèves bénéficient de :

- un cours d'instrument de 45 minutes hebdomadaire
- un cours de formation musicale hebdomadaire d'1h30
- une pratique d'ensemble obligatoire

3^{ème} cycle

D'une durée de 3 à 5 ans, il clôt l'enseignement musical.

Les élèves bénéficient de :

- un cours d'instrument d'1 heure hebdomadaire
- un cours de formation musicale (si le nombre d'élèves en 3^{ème} cycle est suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe)
- une pratique d'ensemble obligatoire

Le cursus adulte

Ouvert à tout adulte souhaitant s'initier ou se perfectionner dans un instrument.

Il permet, pendant cinq ans, de bénéficier de :

- un cours d'instrument d'1/2 heure hebdomadaire
- un cours de formation musicale d'1h30 hebdomadaire
- une pratique collective obligatoire

Il ne donne pas lieu à des évaluations spécifiques. Les adultes qui le souhaitent peuvent suivre un cursus traditionnel.

L'évaluation

L'évaluation est continue tout au long des études. Elle permet d'apprécier la progression de chaque élève et de déterminer les objectifs de chacun d'entre eux. Les élèves reçoivent trois fois par an une fiche d'évaluation remplie par leurs professeurs. Le passage d'un cycle à l'autre fait l'objet d'un examen avec un jury extérieur. La réussite à ce passage dépend autant du résultat des épreuves que du travail effectué dans le cycle en contrôle continu.



TARIFS 2011-2012

COURS D'INSTRUMENTS ET DE CHANT (tarifs trimestriels)

Quotient	< à 381 €	382 à 610 €	611 à 762 €	763 à 915 €	916 à 1 200 €	1 201 à 1 500 €	sup. 1 500 €
Enfants	21.10	42.05	52.70	59.00	63.20	67.95	74.50
Adultes	31.50	63.25	78.95	88.55	94.70	101.75	110.90
DE*	21.10	42.05	52.70	59.00	63.20	67.95	74.50

Enfants ext. 165.55 (tarif unique)

Adultes ext. 246.45 (tarif unique)

* DE = demandeurs d'emploi

ATELIERS JAZZ

Quotient	< à 381 €	382 à 610 €	611 à 762 €	763 à 915 €	916 à 1 200 €	1 201 à 1 500 €	sup. 1 500 €
Enfants	11.40	22.80	28.40	31.45	34.00	36.60	39.85
Adultes	17.00	34.05	42.65	47.40	51.15	54.95	59.90
DE*	11.40	22.80	28.40	31.45	34.00	36.60	39.85

Enfants ext. 88.50 (tarif unique)

Adultes ext. 133.10 (tarif unique)

* DE = demandeurs d'emploi

FORMATION MUSICALE (tarifs trimestriels)

Enfants	22.65
Adultes	50.95
Demandeurs d'emploi sassenageois	22.65
Enfants ext.	50.30
Adultes ext.	113.20

ENSEMBLES ET ATELIERS (hors ateliers jazz) pour les personnes ne suivant pas d'autres cours au conservatoire (cotisation annuelle)

Sassenageois	54.65
Extérieurs	121.40

Tarifs réduits, tarifs famille :

2^{ème} enfant – 20%

3^{ème} enfant – 35%

4^{ème} enfant – 50%

Tarifs musicien de l'Harmonie :

Enfant et adulte sassenageois – 30%

Location d'instruments43.15

Frais d'inscription incluant les droits de reproduction15.10



Document réalisé en juillet 2011 par le Conservatoire à rayonnement communal Alfred Gaillard et le service communication de la mairie de Sassenage. Créa et mise en page : Duilio Cusani.

EDITO

Depuis deux ans, sous la houlette de sa directrice et avec la participation de tous les enseignants, le CRC Alfred Gaillard a franchi un nouveau cap en participant régulièrement aux activités culturelles de la commune, passant de l'enseignement pur et simple à la diffusion musicale. Les Sassenageois peuvent ainsi découvrir régulièrement l'excellent travail qui y est effectué tout au long de l'année. Quant aux élèves de tous niveaux, ils s'initient progressivement aux plaisirs du partage avec un public de mélomanes, car tel doit être, en fin de compte, l'aboutissement de tout enseignement artistique. De la théorie à la pratique, de l'étude au concert, les élèves accèdent à une dimension fondamentale de l'expression musicale, celle de la communion avec un auditoire.

Mais là ne s'arrêtent pas les innovations du CRC. L'ouverture récente d'une classe de « musiques actuelles » vient répondre à une demande qui se faisait de plus en plus pressante et dont on a pu constater qu'elle répond à un réel besoin. Le succès, bien entendu, a été immédiat.

On a donc tout lieu d'être fier d'une structure communale qui est aujourd'hui un acteur essentiel de la vie culturelle sassenageoise et qui ne cesse de nous surprendre par sa capacité d'innovation et son esprit d'ouverture, tout en privilégiant toujours l'excellence et la qualité.

Séverin BATFROI

Chargé de la vie associative et de la culture

